

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2022



N° 56/2022

Le 16 septembre deux mil vingt-deux à 19 Heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 9 septembre 2022.

PRÉSENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Brunet, Bourgoïn, Desmedt, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjoints ; Mmes Dollez, Fernandes, M. Aubry, Mmes Coulon, Flagothier, MM. Berthelot, Rousseau, Mme Barre, M. Matron, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Bonnet par M. Bourgeteau, M. Rauzier par M. Desmedt, Mme Delamarre par Mme Fernandes, Mme Trézel par Mme Barre, M. Hamot par Mme Bourgoïn, M. Moonen par M. Dubouil, Mme Delormel par M. Choquet, M. Kwak par M. Berthelot, Mme Konan par Mme Brunet.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Vigne et M. Lenoble.

Secrétaire de séance : Colette DOLLEZ

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 26

Votes Pour : 26

Votes Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Audit énergétique des bâtiments publics.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Communauté de Communes propose aux communes qui le souhaitent de faire réaliser un audit énergétique de leurs bâtiments communaux par le biais d'un groupement de commande.

Le coût de cette étude sera pris en charge par la Communauté de Communes.

L'audit énergétique doit permettre, pour chaque bâtiment concerné, à partir d'une analyse détaillée des données du site, de dresser une proposition chiffrée et argumentée d'un programme d'économies d'énergie. Chaque bâtiment fera l'objet d'une fiche présentant l'état des lieux du bâtiment (santé du bâtiment, performance énergétique, état réglementaire), une description et qualification du point de vue de sa performance énergétique, des préconisations techniques et fonctionnelles envisageables,

un chiffrage des travaux et gains de fonctionnement correspondants et des scénarii comportant la programmation pluriannuelle des gros travaux d'entretien éventuellement nécessaires.

A l'appui de ces éléments, chaque commune pourra choisir les intervenants compétents et faire réaliser les programmes de travaux et d'entretiens nécessaires.

Le groupement de commande aura pour objet la préparation technique et financière, la coordination, la commande, le suivi et le paiement de l'audit énergétique des bâtiments publics du territoire.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment l'article L.2113-6 et 7,

Vu le projet de convention de groupement de commande entre la Communauté de Communes du Plateau Picard et les communes du territoire pour la réalisation d'audits énergétiques des bâtiments publics sur le territoire de la Communauté de Communes du Plateau Picard,

Considérant l'intérêt financier pour la commune d'adhérer au groupement de commande pour la réalisation d'audits énergétiques des bâtiments publics sur le territoire de la Communauté de Communes du Plateau Picard,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à adhérer au groupement de commande entre les communes concernées et la Communauté de Communes du Plateau Picard pour la réalisation d'audits énergétiques des bâtiments publics du territoire dont la liste est annexée à la présente délibération,
- **DÉSIGNE** la Communauté de Communes coordonnateur du groupement

Pour copie conforme.



Frans DESMEDT
Maire de St Just-en-Chaussée
Conseiller Départemental

BATIMENTS POUR AUDIT ENERGETIQUE

Adresse	Désignation	Surface en m2 (2021)
Place René Benoist	Mairie Médiathèque SDF sur 2 niveaux	3190
Place René Benoist	Police/reprographie+Mission Locale	600
12 rue de Belleville	École Primaire du Moulin	734
Rue du Moulin	École Maternelle du Moulin	824
Rue de picardie	Cantine + Péricolaire du Moulin	418
Parc de l'Abbaye	École Maternelle de l'Abbaye	707
2 Bd Valentin Haüy	École primaire V Haüy	1400
38 rue de Paris	Local associatifs	150
38 rue de Paris	Tennis de Table	395
Rue Bogaert	Cantine + Ecole de Musique	1310
21 rue Carnot	École Primaire Bogaert	1150
Place Théron	Gymnase	1392
Parc de l'Abbaye	Vestiaires sport	330
Parc de l'Abbaye	Club House	145
Place René Benoist	Local reunion (ancienne PM)	84
202 rue de Paris	Services Techniques Bureaux (3 niveaux) + salle de réunion	320
23 rue de Paris	Club des Aînés, Poterie, assoc. (3 niveaux)	450
Impasse de l'Abbaye	ACPG	70
69 rue de Beauvais	Cinéma	1500
Rue Foch	CSE CCAS (2 niveaux)	
Place Théron	Dojo	544
Place Théron	Tennis couvert	680
1 rue des Vignes	Billard	80
Rue de Belleville	Espace jeunesse	116
Route de Montdidier	Vestiaires FOOT	200
Rue du Bois Prévost	VIMO	3000
Rue du Tour de Ville	Péricolaire	380
Rue Brunehaut	OPUS	445
	TOTAL	20614